

# Pour l'amour des enfants

UN PROGRAMME D'INFORMATION SANS FRAIS  
POUR LES PARENTS QUI VIVENT SÉPARÉMENT



La séparation peut être une période de confusion et de tristesse pour tous les membres de la famille. Les parents et leurs enfants peuvent ressentir une perte énorme et ont souvent besoin de l'aide afin de faire face aux changements qui accompagnent la séparation.

**Pour l'amour des enfants** est un programme de six heures offert sans frais en deux sessions de trois heures chacune. Il est un programme qui vise à fournir aux parents le genre de renseignements dont ils ont besoin :

- ◆ pour comprendre ce qu'ils sont en train de vivre, autant sur le plan émotionnel que juridique,
- ◆ pour faire face à la séparation afin qu'ils puissent à leur tour aider leurs enfants à s'adapter.

La séparation est un problème d'adultes. Les enfants ne participent pas à la décision des parents. Cependant, ils sont sérieusement touchés par celle-ci.

**Les conséquences de la séparation sur les enfants dépendent en grande partie de la relation des parents après la séparation.**

La séparation est difficile pour tous les membres de la famille. Cependant, les recherches et l'expérience démontrent que c'est le conflit parental qui cause le plus de mal aux enfants, et non la séparation elle-même.

Le programme **Pour l'amour des enfants** donne des moyens de réduire les conflits parentaux et le stress que les parents subissent. Le programme cherche à les aider afin qu'ils puissent eux-mêmes aider leurs enfants.

Le programme aborde les thèmes suivants :

- ◆ les expériences de séparation des adultes;
- ◆ les expériences de séparation des enfants;
- ◆ les besoins des enfants d'âges différents;
- ◆ les plans des parents en ce qui concerne leur rôle parental après la séparation;
- ◆ les possibilités de résoudre le conflit plutôt que d'aller en cour;
- ◆ la réorganisation;
- ◆ les questions juridiques;
- ◆ les questions économiques;
- ◆ les avantages de la coopération des parents par rapport aux désavantages du conflit;
- ◆ les questions relatives à un nouveau partenaire;
- ◆ la communication avec l'autre parent de l'enfant;
- ◆ la communication avec l'enfant;
- ◆ les conséquences des conflits sur les enfants.

Des professionnels bien informés dans le domaine de la séparation et le divorce animent ces sessions. Des présentations vidéos sont au programme et les participant-e-s recevront une trousse d'information ainsi qu'un certificat attestant de leur assistance.



Le programme **Pour l'amour des enfants** vise surtout les parents qui vivent séparément. On encourage les deux parents à y participer. **Ils seront inscrits à des sessions séparées.** Ce programme est aussi ouvert à toute autre personne intéressée.

## Comment s'inscrire

Pour s'inscrire à une session gratuite, veuillez téléphoner le numéro sans frais :

**1-888-236-2444**

(Région de Fredericton : 444-3855)

Il se peut que nous solliciterons la coopération des participantes dans l'évaluation du programme en leur soumettant un questionnaire. Ces renseignements sont importants car ils serviront à améliorer le programme **Pour l'amour des enfants** et à élaborer d'autres programmes destinés aux parents.



**Pour l'amour des enfants** est un programme élaboré par le ministère des Services à la famille et du Logement du Manitoba et est présenté par le ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick avec la permission des auteurs et avec la participation du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Une aide au financement de ce projet a été fournie par le ministère de la Justice Canada.

**Pour obtenir des renseignements généraux et des ressources sur le droit de la famille, communiquez avec le :**



Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000  
Fredericton, (N.-B.) E3B 5H1  
Téléphone : 1-888-236-2444  
enfants@droitdelafamilienb.ca  
[www.legal-info-legale.nb.ca](http://www.legal-info-legale.nb.ca)  
[www.droitdelafamilienb.ca](http://www.droitdelafamilienb.ca)

Publié en collaboration avec :

Services de soutien des programmes  
Ministère de la Justice  
du Nouveau-Brunswick  
C.P. 6000  
Fredericton, (N.-B.) E3B 5H1